

## Compte rendu de la réunion informelle du 6 novembre 2020 « Il faut gagner des parts de marché sur le télétravail »

(H. Perrin – économiste à la DRFiP 31)

Toulouse, le 6 novembre 2020

La CGT avait envoyé ses remarques et questions au directeur le matin de la réunion (http://www.dgfip.cgt.fr/31/spip.php?article661)

Le directeur régional a introduit une nouvelle fois la réunion en insistant sur sa « priorité à la sécurité sanitaire ».

Intervention de la CGT: il est plus que jamais nécessaire de parler d'organisation du travail. La pandémie et ses contraintes modifient notre organisation au quotidien et cela implique une réflexion dans les services sur ce sujet. C'est en ce sens que nous avons demandé il y a un mois maintenant l'organisation d'un comité technique en formation CHSCT sur le télétravail et ses conséquences sur l'organisation des services et des missions. La DGFiP poursuit ses contre-réformes, et, dès lors, la pandémie ne doit pas être un prétexte à éviter le débat sur le sujet. Nous vous demandons quelles sont vos réflexions en matière d'accueil au public, en physique mais également en téléphonie. Si la pandémie doit nous obliger temporairement à faire moins d'accueil physique, il faut que la réflexion soit poussée sur l'amélioration de l'accueil à distance. Par ailleurs, nous avons rebondi sur l'intervention d'une autre OS en confirmant que les signalements de cas Covid devaient être faits de manière plus précise sur les sites, afin que les



collègues puissent saisir le médecin de prévention s'ils ont une information à lui apporter, notamment s'ils ont un doute sur le fait d'avoir ou non été en contact avec un agent contaminé.

Concernant le sujet du SIP de Balma, nous insistons sur le fait que votre responsabilité est de faire rentrer les choses dans l'ordre, nous ne tolérerons pas que la moindre intimidation ait lieu envers nos collèques.

**Réponses du directeur**: « nous sommes en présence d'une augmentation exponentielle des contaminations et hospitalisations. Nous avons une mission de soutien à l'économie et pour le moment, le gouvernement a maintenu une ouverture intégrale des services publics. La mise en place éventuelle d'un plan de continuité de l'activité (PCA) ne dépend pas de moi.

Pour le moment, en matière d'activité spécifique « Covid », la cellule qui gère le fonds de solidarité aux entreprises est un peu tendue, elle est renforcée par des équipiers de renfort. Concernant la campagne de cotisation foncière des entreprises (CFE) qui débute, je n'ai pas de remontées particulières des services.

S'agissant de l'accueil, nous sommes en réflexion et je serai en mesure de vous présenter mardi nos décisions en la matière. Sachez que pour le Mirail, nous avons déjà décidé de ne pas ouvrir le vendredi, afin de soulager un peu les personnes qui resteront dans les services et se dégager une marge de manœuvre supplémentaire par rapport au télétravail. Pour le moment, nous recevons comme d'habitude, même si nous avons rétablis les flyers et avons incité par un communiqué de presse les usagers à ne pas se rendre dans les services (ndr :le communiqué de presse aurait gagné à être rédigé différemment car l'introduction soulignait un peu trop le fait que les services restaient ouverts au public!). La « voltige » au sein des files d'attente à l'extérieur est proscrite et des vigiles se charge de la gestion de ces files.

Sur le télétravail, j'ai bien pris note de vos remarques concernant le SIP de Balma. On a fait un point, je peux vous dire qu'il n'y aura pas de « chasse aux sorcières ». Les réunions de services auront lieu en audio.

De manière plus générale, il est indispensable que les personnels équipés en télétravail le pratique au moins trois jours par semaine en période de pandémie.

En matière de déploiement du matériel, voici où nous en sommes : nous avons environ 400 agents équipés, dont 247 sous convention de télétravail et 150 en « travail confiné ». Quatre-vingt ordinateurs sont en cours de préparation à l'ESI et 40 vont arriver prochainement. Au total, 630 portables seront disponibles à la fin de l'année, couvrant environ 36 % des agents du département. L'attribution des machines se fera à en fonction de la date de la demande de l'agent, sachant que les agents en fragilité médicale seront prioritaires. »

Intervention de la CGT: nous avons relancé M. Perrin sur l'organisation du comité technique sur le télétravail ainsi que sur notre demande précédente de classement des demandes de télétravail et d'accusé réception (par exemple, nous avons appris que des agents ayant déposé une demande en février n'ont pas eu de suites et repartent à zéro maintenant). Enfin, nous sommes revenus sur notre question relative au décret gérant les personnes en fragilité pathologique en matière de Covid, sur l'octroi de téléphones portables aux télétravailleurs et sur la gestion des deux jours d'indisponibilité de l'application SPL Hélios.

Réponse du directeur : concernant les agents en fragilité pathologique, nous attendons l'avis du Secrétariat général du ministère, mais dans l'attente, le principe de précaution doit être appliqué, en lien étroit avec la médecine de prévention. Le CT sur le télétravail se tiendra avant la fin de l'année sous réserve que nous ayons un créneau (ndr : pour les CT traitant du « NRP » ou autre contre-réformes néfastes, il y a toujours des créneaux disponibles!).

Pour les téléphones portables, les agents en télétravail dont la mission l'exige en seront équipés.

Concernant Hélios, le directeur s'est dans un premier temps engager à financer tout ou partie des deux jours au moyen d'ASA si d'autres missions ne pouvaient être effectuées sans Hélios dans les

services concernés ... puis s'est ravisé deux minutes plus tard (un sms reçu ou un coup de pied sous la table de l'un de ses collaborateurs ?) en disant que non, en fait, il avait demandé aux responsables de services d'inciter les agents à poser des congés.



Il a essuyé une rafale de protestations, comme si l'administration n'avait pas suffisamment subtilisé de congés aux personnels en 2020 ! La CGT a pris l'exemple de la trésorerie des hôpitaux de Toulouse, où, en pleine



pandémie, on ferait venir 40 agents au centre de Toulouse pendant deux jours sans application informatique, pour regarder la pendule.

Tout autre décision que l'octroi d'une ASA aux collègues démontrerait que, contrairement à ce qu'il a affirmé en introduction de la réunion, la santé n'est pas la priorité de M. Perrin!

La prochaine audio-conférence aura lieu mardi 10 novembre à 16 h. N'hésitez pas à nous faire parvenir toute question qui vous taraude à l'adresse :

cqt.drfip31@dqfip.finances.gouv.fr

